

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3208 - Mercredi 1er Août 2018 - Prix : 200 Fc

RÉSULTATS DU REFERENDUM CONSTITUTIONNEL

La Ceni proclame 92,74% en faveur du Oui

Membres de la CENI préparant la
distribution du matériel électoral



AGRESSION DU MILITAIRE :

**Le secrétaire général du parti
Juwa arrêté après
les accusations de Kiki**

LIRE PAGE 2

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05Août 2018**

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

18h 01mn

Fajr : 05h 13mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 16mn

Maghrib: 18h 4mn

Incha: 19h 18mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

AGRESSION DU MILITAIRE :

Le secrétaire général du parti Juwa arrêté après les accusations de Kiki

L'agression du militaire dans les bureaux de vote de Moroni-Sanfil fait réagir. Le Gouvernement, qui condamne avec fermeté un acte « barbare » et « odieux », accuse le parti Juwa d'être le commanditaire, une grave accusation qui a conduit à l'arrestation hier du secrétaire général du parti, Ahmed Hassane El-Barwane.

"Le Gouvernement de l'Union des Comores condamne avec force l'acte barbare perpétré contre l'agent de la gendarmerie nationale, investi de la mission de sécurisation d'un bureau de vote, et qui mérite l'hommage de la nation », tels sont les mots du Ministre des Affaires Etrangères dans un communiqué rendu public hier. Soeuf Mohamed Elamine n'est pas le seul à réagir. Avant lui, le président de la

République et le Ministre de l'Intérieur ont appelé à banni ces agissements. Le premier l'a qualifié d' « acte odieux et inqualifiable », pendant que l'autre désigne directement et sans en apporter la preuve que le parti Juwa comme le seul commanditaire.

« Notre pays n'a jamais connu un acte pareil. Ce qui est regrettable ce n'est pas l'acte mais l'intention de la personne qui l'a commis », a laissé entendre Azali Assoumani à la sortie de la chambre d'hôpital où est admis le soldat blessé dans la journée de lundi. Le ministère des affaires étrangères, a dans son communiqué, promis que « les autorités comoriennes sont déterminées à rechercher et à poursuivre les auteurs de cet acte sauvage et odieux pour les traduire en justice ».

Dans le même contexte, le président de la République qui a appelé au calme la population et la famille



de la victime, a dit que la justice ne ménagera aucun effort afin de découvrir et le responsable et le coupable. « Le coupable aura sa sanction », a-t-il dit. Pendant ce temps, le ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou, accuse le Juwa de l'an-

ancien président Sambi d'être le responsable de l'acte. Le ministre a révélé dans la journée de lundi qu' « il y'a eu des arrestations et qu'il y'en aura d'autres ». « Nous n'allons pas rester indifférents face à cela et les coupables paieront de

leurs actes », a-il-fait savoir le même jour.

Pour Kiki, ces genres d'agissements sont les raisons qui devront pousser à combattre le Chiisme. Au lendemain du scrutin, Ahmed Hassane El-Barwane, secrétaire général du Juwa a été arrêté. Selon une source proche, son arrestation ferait suite à cette affaire d'agression du militaire dont l'auteur est toujours recherché. A l'heure où nous écrivions ces lignes, une autre source nous a confirmé que Barwane n'est pas le seul à être poursuivi et que d'autres figures de l'Opposition seraient la liste, notamment Mmadi Ali. A l'heure où nous mettions sous presse, M. Barwane était en garde à vue à la Gendarmerie nationale.

A.O Yazid

RÉFÉRENDUM DU 30 JUILLET

L'exécutif de Ngazidja rejette les résultats

Un peu avant la publication des résultats provisoires par la Ceni, l'exécutif de l'île de Ngazidja rejette sans surprise ces résultats, estimant que le taux de participation était inférieur à 30%, au lieu des 63% annoncé par le ministre de l'intérieur le jour même du scrutin à 23h.

C'est le commissaire à la production de Ngazidja, remplaçant Ishaka Mdahouma porte parole du gouverneur, qui d'emblée rejette le chiffre de 63%

annoncé par le ministre Kiki. « Ce n'est pas vrai, nous avons enregistré moins de 25% de participation », révèle Hamada Ivessi devant la presse, appelant les villes et villages de l'île à rejeter ces résultats. D'après lui, la coutume (mila nantsi) doit faire son travail dès vendredi prochain, les enfants qui étaient dans les bureaux de vote ce lundi doivent être bannis par la notabilité de Ngazidja.

L'exécutif de Ngazidja trouve que ces enfants ont failli à leur devoir civique. « Ils ont menti à

Dieu et à la population comorienne toute entière ». Selon lui, tout le monde sait très bien que le Non a triomphé. « Moi j'ai vu Mouhamadi Mmadi Ali qui se trouvait dans un bureau de vote à Vouvouni, a refusé de signer le PV puisque le Non a gagné mais on l'a forcé à signer le contraire et il a refusé. Voilà un enfant exemplaire. Je sais que la CENI n'aurait pas accepté ce PV ». Toujours selon lui, un bureau de vote de Mitsoudé aurait été incendié le jour du vote.

Le commissaire sollicite qu'une

prière (Hitima) soit lue partout à Ngazidja pour la punition divine des menteurs de vote. Et par rapport à l'acte que tout le monde qualifie de barbare, le commissaire condamne tout en demandant au ministre de l'intérieur de cesser « les accusations gratuites ». Cela n'est pas digne d'un Ministre d'accuser des partis politiques qui n'ont rien à avoir avec ces

actes. « Il doit laisser à la justice faire son travail » ajoute-t-il. Et de conclure en exhortant le chef de l'Etat de « ne pas cautionner les propos de son ministre de l'intérieur et d'écouter les conseils et de nos Oulemas ».

Ibnu M. Abdou



Exécutif de Ngazidja devant la presse



DÉCLARATION

Suite à l'événement tragique qui a eu lieu ce matin dans un bureau de vote à Moroni dans le quartier de Sanfil et qui s'est soldé par la coupure de la main d'un agent des forces de l'ordre, le parti Juwa condamne cet acte odieux sans précédent dans notre pays.

Le Juwa se joint à la famille de la victime pour partager leur douleur.

Il espère par ailleurs que cet acte inhumain ne se reproduise plus jamais.

Fait à Moroni le 30 juillet 2018.

LE BUREAU EXÉCUTIF.

PARTI JUWA - MAISON BARWANE
Enregistré sous quittance n°13-258/MIID/SG

RÉSULTATS DU REFERENDUM CONSTITUTIONNEL

La Ceni proclame 92,74% en faveur du Oui

Le Oui l'aurait donc emporté avec plus de 92% des suffrages exprimés, alors que le Non n'est crédité que de 7%. C'est en tous cas ce qu'il ressort des résultats provisoires compilés et proclamés hier mardi par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) en présence du gouvernement, du corps diplomatique et de la presse.

24 heures après la fermeture des bureaux de vote, les résultats viennent d'être rendus publics, alors que la loi avait fixé un délai de 5 jours. La commission électorale nationale indépendante (CENI) a publié hier à 16h45, les résultats provisoires du référendum du 30 juillet, d'après Dr Djaza Ahmed Mohamed, président de cette institution, le Oui a largement gagné en obtenant plus de 92,74% des suffrages exprimés, alors que le Non n'obtient que 7,26%.

Selon lui, le taux de participation est 63,9% puisque sur 301 006



électeurs inscrits, 192 444 ont voté, et l'on a comptabilisé 8755 bulletins nuls, ce qui donne 183 572 suffrages exprimés. 170 240 électeurs ont voté OUI, contre 13 332 bulletins Non.

Lors de la proclamation des résultats le président de la Ceni estime que les enjeux de ce référendum, qui non seulement n'avait pas que le camp de l'approbation le «OUI» et le désapprobation le non

du projet de texte référendaire mais qui faisait apparaître une 3eme tendance d'un boycott, aurait laissé prévoir un déferlement d'actes abjects dans le territoire national

« Dieu merci, la démocratie a

encore triomphé les électrices et électeurs ont su exercer librement leur devoir civique dans la paix et la sérénité », affirme M. Djaza. Par rapport à l'incident qui a émaillé ce scrutin, le président de la Ceni déplore « condamne fermement ces actes barbares de nature à bousculer la quiétude légendaire du peuple comorien et demande que les coupables soient appréhendés et punis par la loi », souhaite-t-il.

Quant au ministre en charge des élections, il se réjouit des résultats et attribue la responsabilité de ces actes aux « partis politiques qui sont contre de ce référendum ». Mohamed Daoudou promet que les auteurs seront appréhendés et punis avec une grande fermeté afin que de tels actes ne se reproduisent plus jamais. « Notre pays ne peut être transformé en champ de bataille » dit-il.

Ibnou M. Abdou

RÉFÉRENDUM DU 30 JUILLET

Le Ministre des affaires étrangères fait le point devant le corps diplomatique

Hier aux environs de 15h30, le Ministre des Affaires Etrangères a reçu le corps diplomatique dans les locaux du ministère. Durant cette rencontre, qui n'a duré qu'une trentaine de minutes, Soeuf Mohamed Elamine a fait le point sur le scrutin, très contesté, qui a eu lieu la veille et dont le taux de participation a été estimé par le ministère de l'intérieur à "63% sur l'ensemble des trois îles".

Devant un parterre de diplomates, le ministre des affaires étrangères a établi hier mardi, un bilan de la journée du 30 juillet 2018 où les comoriens étaient appelés aux urnes pour se prononcer pour ou contre le projet de révision de la Constitution. L'ambassadrice de France auprès de l'Union des Comores, Jacqueline Bassa-Mazzoni a expliqué que la volonté du Ministre était de faire part des résultats provisoires tout en expri-

mant sa joie quant au déroulement du scrutin.

Selon la représentante de la France, le Ministre a affirmé que « les élections ont bien eu lieu, dans un climat de paix et de stabilité malgré les quelques incidents enregistrés ». A cet effet, le corps diplomatique par la voix du doyen, son Excellence M. Hamad Ben Mohammad Al Hadjiri, Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Union des Comores, a

salué les efforts fournis par les autorités comoriennes quant à la sécurité apportée au corps diplomatique présent en Union des Comores.

« Le Gouvernement de l'Union des Comores salue et se réjouit de la sagesse dont a fait montre le peuple comorien, qui vient confirmer, encore une fois, son ancrage irréversible aux valeurs universelles de la démocratie et de l'Etat de droit », lit-on dans un communiqué rendu public après la rencontre. Un satisfécit que ne partage pas une partie de l'opinion publique tant national qu'internationale.

Sur place, l'Union de l'Opposition, qui s'est vue maintes fois interdite de manifestation, dénonce des « dérives autoritaires » du chef de l'Etat. Un contexte tendu qui inquiète l'Union Africaine laquelle n'a eu de cesse d'appeler les parties concernées à « un dialogue inclusif » pour préserver la paix et la stabilité acquises grâce aux accords de Fomboni.

Au lendemain du scrutin très controversé qui a vu le "Oui" l'emporter à 92,74% selon les résultats provisoires de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), le Gouvernement s'est réjoui de cette large victoire et se félicite du bon déroulement. Devant le corps diplomatique accrédité en Union des Comores, le Gouvernement par le biais du Ministre des Affaires Etrangères a exprimé sa gratitude à

tous les partenaires du pays pour « leur accompagnement dans ce processus qui s'inscrit dans le prolongement des recommandations issues des Assises Nationales inclusives des Comores ».

A.O Yazid



Le corps diplomatique reçu au ministère des affaires étrangères

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

HABARI ZA UDUNGA

Entre " Machuhuli na mchipa "

A lors que le référendum constitutionnel vient de se dérouler avec ceux qui voient le verre à moitié plein et l'autre à moitié vide, les mariages grands et petits continuent leur petit bonhomme de chemin. Entre les déclarations de la « communauté internationale » aux connotations diplomatiques, les déclarations des autorités étatiques et celles des opposants de tous calibres, le citoyen lambda ne s'y retrouve pas, à tous les coups.

L'on va assister dans les jours à venir, à des débats sur l'exégèse des termes employés par les uns et les autres. Entre « le boycott » et autres « pas d'élections » prônés par les opposants et le fait que les élections ont eu lieu malgré la faible mobilisation de l'électorat, nous serons servis dans les explications alambiquées, cela va de soi.

La politique de la chaise vide a toujours été porteuse, si l'on peut s'exprimer ainsi, de désenchantement, quand chacun sait que la nature a horreur du vide. On dit que la démocratie est « le moins mauvais des systèmes de gouvernance ». Hier les Zimbabwéens ont fait des longues queues pour aller voter malgré que l'opposition ait parlé de possibles fraudes. Cette dernière s'est toutefois refusé à boycotter les élections.

Chez nous, l'opposition n'a pas fait preuve de sens pratique et s'est enfilé dans des explications générales sur la cour constitutionnelle et autres théories sur la puissance supposée du régime à falsifier les résultats. Au lieu de se battre avec la communauté internationale pour sécuriser le scrutin et permettre une

plus large participation des électeurs.

Aujourd'hui, il s'agit de voir si les opposants vont continuer dans cette voie de l'obstruction systématique ou s'ils vont travailler sur une stratégie plus fine, soft pour être dans l'air du temps. Rappelons que cette opposition est composée d'une multitude de formations dont certaines ont une vague idée de l'esprit démocratique. Aussi, il s'agit de trouver un dénominateur commun qui puisse permettre à nos concitoyens de faire la part des choses.

Il ne s'agit pas de donner carte blanche au régime, mais de permettre au pays de ne pas sombrer dans une lutte des clans et autres constellations hybrides de groupements sans tête ni queue. Alors que le monde subit des modifications notamment dans le domaine du commerce, nos minuscules îles avec leurs quelques produits de rente, donnent l'impression de croire que les yeux de l'opinion mondiale sont

braqués sur elles.

« Un peuple qui ne mange pas à sa faim, qui n'a pas un travail régulier, qui ne sent pas qu'on s'intéresse à sa santé, à son instruction, à son avenir, est toujours prêt à mettre en doute le pouvoir politique qui le dirige ». Ces paroles n'ont pas été tenues par un nos syndicalistes mais par le regretté Président Said Mohamed Cheikh le 29 octobre 1961, à la tribune de l'Assemblée Nationale Française, alors qu'il était député des Comores.

Dans ce même discours, il avait ajouté que : « ils (les problèmes économiques) conditionnent tout le progrès social possible, et en même temps la stabilité politique elle-même. »

Aussi, entre « machuhuli et mchipa », le monde continuera d'avancer avec nous ou sans nous, c'est à nous de le décider!

Mmagaza

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DE L'OPPOSITION
COMMUNIQUE
"Des bureaux de vote vides
et des urnes pleines"

Malgré les appels répétés de l'Union de l'Opposition, de la Société civile, des Elus, des Sages et de la Communauté Internationale à sursoir l'organisation du référendum afin de permettre un véritable dialogue inclusif en vue d'un consensus national sur tout projet de réforme constitutionnelle, le Président Azali est passé outre, privilégiant la force brutale et la répression.

Le lundi 30 juillet, le régime a organisé son référendum qualifié unanimement d'anticonstitutionnel et d'illégal par tous les observateurs objectifs. Aucune organisation internationale n'a cautionné la mascarade. L'Union Européenne qui a toujours soutenu le processus électoral démocratique aux Comores a pris ses distances en n'apportant aucun soutien, ni financier, ni matériel, ni technique.

Le référendum a été organisé dans un climat de terreur caractérisé par des arrestations d'opposants et un déploiement massif de l'armée, notamment dans l'île autonome d'Anjouan. Le mot d'ordre de boycott lancé par l'Union de l'opposition et la société civile a été largement suivi par la population à travers les trois îles. L'Union de l'opposition remercie le peuple comorien d'avoir dignement rejeté ce référendum illégal en désertant les bureaux de vote.

Jamais dans l'histoire post-indépendance des Comores, le taux de participation à une élection, estimé à 6 %, n'a été aussi bas. Malgré cela, le régime annonce un taux de participation record fantaisiste de 63 %. Ce qui a fait écrire au journaliste Bruno Minas de RFI : « Après une journée de scrutin marquée par des bureaux de vote vides et des urnes pleines, les Comoriens se retrouvent avec un nouveau régime politique. ». Les observateurs de la Force en attente de l'Afrique de l'Est (EASF) ont fait le même constat. En effet, la fraude a été massive, certains membres des forces de l'ordre n'ont pas hésité à entrer dans des bureaux de vote pour participer au bourrage des urnes.

Un peu partout des troubles ont émaillé le déroulement du scrutin. L'Union de l'opposition condamne l'acte barbare perpétré au bureau de vote de Sanfil à Moroni au cours duquel un militaire a été gravement blessé à l'arme blanche. L'Union de l'opposition dénonce les propos du Ministre de l'Intérieur qui s'est empressé, quelques minutes après le drame, d'indexer le parti JUWA. La violence n'a jamais été du côté de l'opposition qui a toujours manifesté pacifiquement malgré une répression brutale.

L'Union de l'opposition rejette ce référendum anticonstitutionnel et illégal et le considère comme nul et non avenu et demande au Président Azali de tirer les conséquences de ce désaveu du peuple comorien.

L'avenir des Comores ne peut se bâtir dans la division et l'instabilité. L'Union de l'opposition appelle l'ensemble des forces vives à rester unies pour un sursaut national afin de sauver la paix et l'unité du pays.

Fait à Moroni le 31 juillet 2018
Pour l'Union de l'Opposition, le porte-parole.



AVIS DE RECRUTEMENT



Poste Chargé(e) de Communication du Projet « Résilience »

Le PNUD Comores recrute pour son projet « Résilience » un(e) Chargé(e) de Communication.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir du lien ci-dessous :

1 Poste de Chargé(e) de Communication :

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=17538&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 07 Août 2018.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

Voici les 6 meilleurs moments
où les invocations sont acceptées

Il existe plusieurs moments d'exaucement des invocations. Ces temps sont mentionnés dans la Sunna comme suit :

- Entre al-adhan (l'appel de la prière) et al-iqamah (l'appel pour faire la prière).
- Durant le dernier tashahoud dans la prière.
- Durant le soujoud (prosternation dans la prière).
- Les dernières heures durant la journée du jourmou'an (vendredi).
- Le dernier tiers de la nuit.
- Durant la pluie.

Ce sont les moments révélés avec preuves, quand Allah répondra aux invocations de Son serviteur si cela est fait avec sincérité.

Ne pas céder aux chants des sirènes (suite et fin)

"L'honneur appartient à ceux qui ne renoncent jamais à la vérité"

Le peuple comorien est un melting pot de populations originaires du Portugal, de la péninsule indienne, d'Iran et surtout de l'Afrique Orientale et du monde arabe. Nous sommes membres à la fois de de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats Arabes. Chacune de ces organisations a besoin de renforcer son identité, son unité et son intégration. Il est donc à saluer que « l'Union des Comores s'engage à renforcer l'identité, l'unité et l'intégration africaines (article 11 alinéa 3) » mais il est étonnant que notre pays n'affiche pas le même volontarisme en ce qui concerne le monde arabe. S'agirait-il d'une réponse du Président Assoumani AZALI à « l'omano-yéménite » Ahmed Hassane EL BARWANE qui lui avait dénié sa comorieneté au cours d'un meeting de l'opposition à Mbéni ? Ou voudrait-il par cette disposition s'attacher les faveurs de l'Union Africaine dans sa lutte à mort contre l'"arabe" Ahmed Abdallah Mohamed SAMBI ?

Certains avancent que cette disposition constitutionnelle a été couchée sur le papier sous le coup de l'amertume consécutive aux nombreuses désillusions sur les promesses de financement par les Arabes des projets d'investissement présentés par le gouvernement du Président Assoumani AZALI. Les nombreuses péripéties qui jalonnent l'histoire de la construction du Centre Hospitalier Universitaire El-Maarouf ont engendré de la rancœur à l'égard de nos frères Arabes. On nous avait annoncé dans un premier temps son financement par l'Arabie Saoudite. Nous avons eu ensuite droit à un rétropédalage : les Comoriens devront construire eux-mêmes leur hôpital. Une taxe spéciale fut envisagée à cet effet et les Comoriens de l'étranger furent approchés pour organiser des madjiliss dédiés à l'hôpital. J'apprends aujourd'hui que finalement l'hôpital serait construit grâce à un prêt de la TDB, une banque commerciale de l'Afrique de l'Est. Malgré les apparences, malgré les nombreux voyages dans les pays du Golfe, Assoumani AZALI est très mécontent. Et il le fait savoir en excluant l'identité arabe de son projet de constitution. Cette inégalité de traitement entre ces deux univers culturels et politiques qui font partie de notre identité traduit une volonté de remise en cause de notre cohésion nationale et serait mal vue par nos frères Arabes.

L'article 52 confirme la présidence tournante entre les Iles. « Chaque Ile, par le candidat élu, assure la présidence de l'Union... » Vous avez bien lu : c'est l'ILE et non pas UN individu qui assure la présidence de l'Union. C'est la consécration du pouvoir insulaire ! La logique

insulariste de nos institutions depuis 2001 n'a ni renforcé l'unité nationale ni favorisé le développement économique. Il a fallu un débarquement militaire pour restaurer la légalité républicaine et les institutions de l'Union à Anjouan en 2008. En ce qui concerne la lutte contre la précarité et les inégalités sociales et territoriales, il convient de souligner que les Grand-Comoriens continuent de vendre les bijoux de famille pour tenter d'entrer illégalement en France au prix de nombreuses noyades en mer Méditerranée malgré les 6 ans de tournante grand-comorienne (2002-2006 et 2016-2018). Les Anjouanais continuent de périr dans le bras de mer séparant Anjouan de Mayotte dans leur quête d'une vie meilleure dans l'île soeur malgré les 5 ans de tournante anjouanaise. Les Mohéliens n'ont toujours pas ni de port, ni d'aéroport digne de ce nom ni de dépôt d'hydrocarbures malgré les 5 ans de tournante mohélienne.

En conséquence, ceux qui avaient voté contre la constitution de 2001 devraient logiquement pour les mêmes raisons s'opposer au texte actuel. La tournante n'arrange que les prédateurs des 3 îles qui ont ainsi la possibilité de se relayer à Beit Salam pour violer à tour de rôle la Nation comorienne. Je n'exagère rien lorsque je parle de viol collectif au sujet de la « Tournante ». Selon WIKIPEDIA, le terme « tournante » désigne une forme de viol en réunion dans laquelle la victime est violée successivement par plusieurs personnes.

Les Comores ont besoin d'un Nouveau Départ incarné par un Président d'une probité exemplaire. Les Iles doivent bénéficier des moyens adéquats pour assumer pleinement leur autonomie. Le Gouvernement de l'Union doit associer les Gouverneurs dans l'élaboration des projets d'équipement d'envergure. Les investissements publics doivent être répartis équitablement entre les Iles et entre les régions. Les services publics doivent se rapprocher des usagers. Il est inconcevable qu'un citoyen se déplace de Ndzouani et de Moili vers Moroni pour se faire délivrer un passeport.

L'Etat n'existe qu'à MORONI, MUTSAMUDU et FOMBONI. Il doit assurer sa présence partout. Il faut en finir avec l'impunité qui caractérise les délits qui affectent les deniers et biens publics. Ces délits doivent devenir imprescriptibles. La charge de la preuve devra être inversée au sujet des responsables politiques, dirigeants de société d'Etat et des fonctionnaires exerçant dans les administrations financières qui affichent un train de vie manifestement disproportionné par rapport à leurs revenus officiels. Un pôle financier doit être créé au sein du Tribunal de Grande Instance de Moroni avec

une compétence nationale. Il devra connaître des affaires de corruption, d'escroquerie, de marchés publics frauduleux, de blanchiment et de fraudes fiscales. Dans un premier temps, le gouvernement devra faire appel à des magistrats retraités étrangers pour constituer ce pôle financier.

Abou ACHRAF a été mis en examen et placé en mandat de dépôt sous la Présidence d'IKILIOU pour avoir mis en place un réseau parallèle de vente de passeports dans le cadre du Programme de Citoyenneté économique. Son flair de policier lui a permis de comprendre que son immunité parlementaire ne le protégerait pas de la traque qu'AZALI lancerait contre ses opposants sous couvert de lutte contre la corruption. Il s'empessa d'adhérer à la CRC du Président AZALI. L'évènement fut célébré en grandes pompes par le parti au pouvoir. L'homme coule aujourd'hui des jours tranquilles loin des prétoires pendant que la rigueur de la justice s'abat contre les personnalités politiques de l'UPDC et du JUWA qui sont soupçonnées d'être impliquées dans ce scandale. Bashar KIWAN, l'homme clé de ce dossier, avait écrit au Président de la Commission d'enquête parlementaire pour manifester son désir de coopération sur ce dossier. Etant placé sous contrôle judiciaire au KOWEIT, il souhaitait être entendu dans ce pays. Personne ne s'est déplacé au KOWEIT pour l'entendre alors que le gouverne-



ment n'est jamais avare lorsqu'il s'agit de financer des voyages inutiles. Le gouvernement d'AZALI avait-il peur des révélations de Bashar KIWAN ? Depuis, l'homme d'affaires franco-syrien a été emprisonné au KOWEIT. Il mourrait en prison et certains s'en réjouiraient dans les cercles du pouvoir à MORONI.

L'excuse consistant à donner un chèque en blanc à Assoumani AZALI au motif qu'il mènerait une lutte contre la corruption n'est donc qu'une mystification. Déclarer que l'on vote une constitution aussi médiocre au motif qu'il y aurait des voleurs du côté de l'opposition est une histoire à dormir debout, ne serait-ce que parce les voleurs pullulent également du côté du pouvoir. En conséquence, je demande aux

Comoriens et en particulier à mes amis politiques de rejeter de toutes leurs forces ce projet de constitution.

La constance est plus que jamais nécessaire dans les circonstances actuelles. Nous ne devons, pour quelque motif que ce soit, céder aux chants des sirènes. Les sacrifices consentis pendant des décennies d'engagement politique sincère au service de la Patrie ne doivent pas être passés par pertes et profits car « l'honneur appartient à ceux qui ne renoncent jamais à la vérité »

Abdourahmane Cheikh Ali,
Diplômé de droit de l'Université Lumière Lyon 2, Diplômé de gestion de l'Ecole Nationale d'Enseignement Supérieur de Mvouni



JOB ANNOUNCEMENT

Training Manager

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of Training Manager (TM) based in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: Under the direct supervision of the Country Director, the Training Manager (TM) is responsible for: the development, preparation, implementation, monitoring, and evaluation of several annual training events and workshops for Peace Corps Volunteers. The TM is also responsible for the recruitment, training, and management of temporary training staff, and coordinates the work of the Language and Cross-culture Coordinator and Programming/Training Assistant. The work of the TM is both administrative and programmatic.

Required Qualifications:

- * University Bachelor's degree in Education, Training, or other relevant field
- * At least four years' work experience in fields related to training, training design, or education, preferably with adult learners
- * Basic administrative experience coordinating logistics and/or budgets
- * Excellent interpersonal and communication skills
- * Written and oral fluency in French and Comorian dialect
- * Advanced written and oral English language skills
- * Ability to work in a cross-cultural setting
- * Proficient computer skills (Microsoft Word, Excel, PowerPoint)

Preferred Qualifications:

- * Master's degree or other advanced training in a relevant field
- * Prior supervisory or leadership experience

*** Prior experience with international or multicultural organizations**
The position is open to Comorian citizens, as well as third-country nationals with a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest, **in English**, addressing your experience and suitability for the position
2. Current CV or resume
3. Application form DS-174 completed **in English**
a. To receive the application form, please email pccomoros@peacecorps.gov or pick up a form at the Peace Corps office at Rive Gauche.
4. Copies of other relevant documentation (training certificates, etc.)
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de Casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Friday, August 17, 2018

- * Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorospc@peacecorps.gov.
- * Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- * Incomplete or late applications will not be accepted.
- * Applications will only be accepted in English.
- * Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Face à Jacm, Volcan consolide sa position

Le week-end, le stade Tralekuni de Vouvouni a accueilli le match, opposant Jacm à Volcan, à l'occasion de la 15e journée du championnat de Ngazidja. Les terrains de ces deux adversaires purgeant une suspension, ils sont condamnés à évoluer sur des sites de jeu neutres. Les Moroniens, resplendent à la tête du classement depuis la phase aller. Volcan consolide cette position, en s'imposant (2-1).

A Vouvouni le dimanche 29 juillet 2018, Volcan club de Moroni s'est détaché de l'étau technico-tactique, exercé par Jacm de Mitsoudje aux temps additionnels. Le but inaugural de la partie est l'oeuvre de Basler Kamal Jabir (25e, 1-0). Les Mitsoudjéens réagissent, grâce à la vélocité de Matipi Ansuifidine (74e, 1-1), ancien attaquant de Volcan.

Ce but de l'égalisation a constitué de stimulus aux protégés de Fundi Dakota. Les Moroniens, premiers au classement général, ont réussi à se distinguer (94e, 2-1). Abdel Kamal, membre du staff



Volcan club de Moroni Photo d'archive

technique de Volcan, s'insurge contre les arbitres : « Dieu merci, le match s'est déroulé dans un climat serein. Les deux équipes ont fait preuve de courtoisie et de fair-play. Le match a eu lieu dans un terrain neutre, car Jacm, qui recevait, est condamnée à évoluer à l'extérieur. Les supporters respectifs ont montré un esprit de réelle sportivité. Ce

sont les arbitres qui ont failli compromettre la partie par leur comportement équilibré. Pour éviter de plausibles remarques, souvent ils s'efforcent de terminer le match par un score de parité. C'est irresponsable ! », regrette-t-il.

Bm Gondet**A/ Résultats, 15e journée**

Etoile du sud # Etoile des Comores : 1-2
 Us Mbeni # Asceji : 2-1
 Jacm # Volcan : 1-2
 Ngaya # Enfants des Comores : 1-0
 Aventure # Elan : 2-1
 Bonbon Djema # Etoile Polaire : 3-1

B/ Classement général, provisoire

Volcan club de Moroni
 Ngaya Football club de Mde
 Jacm de Mitsoudje
 Elan club de Mitsoudje
 Union sportive de Mbeni
 Bonbon Djema de Moroni
 Aventure club de Wela-Mitsamiouli
 Enfants des Comores de Vouvouni
 Etoile Polaire de Nyumamilima
 Etoile des Comores de Nyumadzaha-Bambao
 Etoile du sud de Fombouni

C/ Calendrier 16e journée

mercredi 1er août 2018, vers 15h 15
 A Ipvembeni : Asceji # Etoile du sud
 A Vouvouni : Enfants des Comores # Jacm
 A Mitsoudje : Elan # Ngaya
 A Nyumamilima : Etoile Polaire # Aventure club
 A Nyumadzaha : Etoile des Comores # Bonbon Djema
 A Mitsamiouli : Volcan # Us Mbeni

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
 110 000KMF*
 Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com

AB Aviation